

prise d'achat, mise des deux cars, a la disposition de la fédération avec le personnel pour la conduite cela a titre gratuit. seul les frais d'essence restant a la charge de la Fédération et sous reserves d'acceptation du Marche par l'assemblée générale du 1^{er} juillet.

Le Bureau decide la souscription de cinq actions pour l'achat des autos cars. plusieurs membres présents souscrivent.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée
le secrétaire g^{ral}

M Hardy

Réunion du Bureau du 16 Mars 1935.

Présents. M^{rs} Frit, Esclafet, Delair, Lacombe, Héritier, La Beille, Billaud, Lasserre, Barrière, Burg, Pradegrol, Carbonniere, Vent, Armagnac Gabriel, M^{lle} Betoile.

Excusés. M^{rs} Ampoulange, Lasfargue, Coste sous Préfet.

Le Président ouvre la séance a 8^h 45. M^r Barrière fig. Président félicite les nouveaux décorés des Palmes Académiques pour leur rendu a la cause laïque. les membres présents s'associent a lui. Le secrétaire général donne lecture du rapport rendu Moral. qui sera fait a la prochaine assemblée générale de l'association. Le trésorier donne connaissance des sommes en caisses dont le montant s'élève a 14484. francs, il demande la nomination d'une commission pour l'apurement des comptes, sont désignés a cet effet M^{rs} Héritier, Carbonniere et Lasserre.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 30 Mars comme un avis paraîtra dans toute la presse journalière. Régional et locale cet avis tiendra lieu de convocation.

Pour le concert 1935 la commission désignée a cet effet

L'an dernier s'en occupera.

Le Banquet annuel aura lieu pour la distribution des récompenses à la fin de l'année scolaire.

Le Président donne connaissance d'une lettre de M. Gauthier secrétaire général de l'œuvre des Colonies scolaires du département, il semble apparaître que la Fédération départementale aurait l'intention de centraliser toutes les subventions, il est décidé de demander des explications à ce sujet à l'assemblée générale de la Fédération départementale des colonies scolaires qui se tiendra le 28 Mars courant à la Préfecture, sont désignés à cet effet: M^{rs} Esclapart, Vert. et Billaud comme délégués officiels de l'association avec mission de ne pas accepter l'aliénation des subventions à la caisse de la Fédération, notre association voulant conserver son caractère autonome et privé au point de vue finances et action au cas où la Fédération départementale des Colonies scolaires deviendrait une ^{œuvre} départementale administrative ainsi que peuvent se laisser croire certains bruits.

Après une discussion au prennent part M^{rs} Delair, Vert. Armagnac Gabriel, Roque-dubé qui se retire et d'autres personnes du bureau au sujet de l'envoi de convocation et de l'organisation de la colonie scolaire à la Montagne la séance est levée à 10.^h45.

Le secrétaire gén.
M. Hardy

Assemblée Générale du 30 Mars 1935

La séance est ouverte par le Président à 21 heures, il est donné lecture des lettres et excuses de M^r le Sous-Préfet M^{lle} Bétoule Directives de l'École de jeunes filles, M^r Arlet Maire. La parole est donnée au Secrétaire Général pour le compte rendu Moral, il fait connaître que 59 enfants ont été envoyés aux colonies scolaires, il a été distribué par les soins de la Commission désignée à cet effet 70 salliers, 76 paires de Chaussures ou Sabots, 44 chandails en lain, aux enfants fréquentant les Écoles Laïques de la Commune.

Par souscription et dons anonymes. sur l'action du Président M^r Frit. le Cours Complémentaire de l'École de garçons a été doté d'une Machine à écrire, le Cours Complémentaire de jeunes filles d'un Dictionnaire Universel. 2 Volumes, ainsi qu'un phonographe, des Meubles Placards, pour l'École Maternelle et l'École de Gennevilliers ainsi que des essuies mains à raison de deux par chaque classe et ce sans qu'il n'en coûte rien à la caisse de la Société. le rapport moral est ainsi adopté à l'unanimité.

Le Trésorier Général a la parole et donne les chiffres du Budget qui s'est monté cette année à la somme de .

Les dépenses 13 sont élevées à . il restait donc en caisse au 31 Décembre 1934. la somme de .

Il donne en détail le montant de recettes et dépenses du Concert, de la Tamboula, de la Colonie scolaire et des dépenses des effets et chaussures distribués au cours de l'année écoulée. la commission de vérification des comptes se réunira pour vérifier les comptes du Trésorier sur sa demande expresse. le compte rendu financier est adopté.

M^r Belland fait lecture d'un rapport fait par M^r Vert délégué à l'Assemblée Générale de l'œuvre des colonies scolaires du département de la Dordogne, ce compte rendu

est complétée par des renseignements complémentaires
 Verbaux par le Secrétaire qui assistait à la réunion
 le jeudi 28 Mars à la Préfecture à Périgueux, il ressort
 de ces explications que la partie Secrétariat reste
 à Bergerac et la gestion financière passe à Périgueux.
 M. Fayfan a été désigné comme trésorier M. Antony
 Préfet comme Président M. Jonthier à Bergerac comme
 Secrétaire Général de la Fédération des Colonies scolaires
 de la Dordogne qui conserve son autonomie et son
 caractère privé.

Un siège au Conseil d'Administration des Œuvres des Colonies
 scolaires ayant été attribué aux quatre principales
 associations faisant partie de la Fédération et deux autres
 pour les autres petites associations qui seront représentées à
 tour de rôle chaque année, l'association de Sarlat désigne
 M. Hardy Secrétaire Général comme titulaire pour l'année
 1929 et M. Billand comme suppléant.

Sur proposition de M. Lafonnie il sera procédé à
 l'achat de 2 valeurs Crédit National à lots de 500/-
 l'une.

L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22.^h45

le Secrétaire général
M. Hardy

Réunion du 15 avril 1938

Présents M^{lle} Betoule M^{rs} Frit, Lacombe, Rogus, Delteil, Pradeyrol, Delair, Maleplate, Esclapart Lassens, Armagnac Gabriel, Burg.

Excusés M^{lle} Clayrat, Barriès.

La séance est ouverte à 20^h 45 par le Président qui donne lecture d'une lettre de la Fédération et explique la visite faite à M^r Gonthier Secrétaire Général des colonies scolaires, nous avons donc ainsi entière satisfaction pour le règlement litigieux des Pupilles de la Nation.

Lombola.. le bureau décide d'acheter cette année un service de table en Porcelaine décorée comme lot offert par l'association pour la Lombola annuelle, Monsieur Mabbour sera présenté pour la fourniture.

M^r Lacombe directeur de l'école de garçons fait connaître qu'il a été pressenti pour participer à la Fête des Mères qui est organisée tous les ans en juin, mais cette fête revêtant surtout un caractère religieux le bureau décide qu'il n'y a pas lieu de s'y intéresser et que d'autre part la date de notre concert étant fixée au 23 juin il y a lieu de porter tous les efforts du bureau pour que cette fête qui est la nôtre exclusivement laïque revête son éclat habituel.

La Lombola se tiendra le jeudi 27 juin.

M^{lle} Betoule demande s'il n'y serait pas possible d'envisager au sein de la Fédération départementale l'envoi d'enfants Malades dans des Stations thermales, le secrétaire délégué à la Fédération saisira cette dernière de la question à la prochaine réunion.

Il est décidé de confier l'encaissement des Cartes à M^r Verfossez Vernandès au cours de la Jaz pour l'année 1938. Les cartes des Membres du bureau seront retirées à la prochaine réunion du Bureau.

le secrétaire gen

M. Haudy

113

Réunion du 7 juin 1935

Présents. M^{rs} Frit, Barriery, Praderyol, Delair, Lasfargue, Magelaque, Héritier, Roques, Lassens, Lacombe, Billaud, Armagnac Gabriel, Carbonniers, Labeyrie, Maleplate, Vert Hardy.

Excusés, M^{rs} Burg, M^{lle} Betoile.

La séance est ouverte à 20 heures. Le Président donne lecture d'un passage du bulletin de la Fédération des Œuvres laïques. puis, l'on aborde la question Lombola. Pour le ramassage des lots M^{rs} Barriery mettra une voiture avec le chauffeur à la disposition du Secrétaire, M^{rs} Armagnac étant Membre du bureau il représentera le bureau de l'association à cet effet.

Le Président demande l'accord du Bureau pour organiser une excursion pour les élèves une discussion s'engage à ce sujet sur le site à visiter les membres présents se mettent d'accord sur le circuit des Pyrénées, cette excursion sera réservée tous les ans aux élèves du Certificat d'Etudes Primaire. en principe. des renseignements seront demandés à M^{rs} Gauthier pour la date disponible de l'autocar et la prise de l'excursion.

En ce qui concerne les Colonies. les colons pour la Mer iront à Biarritz comme l'année dernière, ceux pour la Montagne seront dirigés sur Bagnères, en deux séjours le 1^{er} du 27 juillet au 22 août pour les garçons le 2nd du 22 août au 16 septembre pour les filles.

Il est donné connaissance des M^{rs} des actions des autos-car sorties au tirage de Mars 1935 - 321 - 213 - 358 - 437 - 28 d^o d'avril - d^o 146 - 239 - 546 - 219 - 16.

M^{rs} Carbonniers et Magelaque se mettent à la disposition du Secrétaire pour faire une tournée auprès des Instituteurs pour les inciter à placer des billets de la Lombola de Sarlat dans les

114
Communes environnantes l'association se chargeant tous les ans des enfants fréquentant les écoles qui sont désignées pour faire un séjour soit à la mer ou à la Montagne.
L'Ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures.

Le Secrétaire Général

M Hardy

Reunion de Bureau du 17 Décembre 1935.

Présents. M^{lle} Betoule M^{rs} Frit., Burg., Barrière, Schafert, Héritier, Vert, Lasfargus, Delair, Billaud, Lacombe, Rogus, Armagnac Jabiol, Labeille, Maleplate

Excusés M^{rs} Carbonniere, Pradeyrol, Lasserre

Le Président ouvre la séance et aborde la question de l'arbre de Noël. Le secrétaire sur la demande du Président fait connaître la composition de la Commission des Vêtes qui doit s'occuper de cette organisation.

M^{rs} Billaud, Delair, Lasfargue, Lasserre et Carbonniers.

M^r Barrière estime que l'initiative d'achat doit être réservée à la Commission ou tout au moins que jouets payés par l'association, M^{rs} Armagnac, Vert, et Rogue interviennent dans la discussion, le Trésorier fait connaître que M^r Jules Queyroi qui a fait la fourniture des jouets jusqu'à ce jour fournit toujours avec la facture de la maison la traite payée dont le montant est toujours égal à la facture. Les jouets que M^r Jules Queyroi a fait venir sont admis pour cette année l'an prochain le soin de ces achats sera exclusivement réservé à la Commission désignée à cet effet.

Le Président demande l'avis du Bureau pour faire une distribution d'effets, et sabots guêches aux élèves nécessiteux fréquentant les écoles publiques il demande aux Directeurs et Directrices une liste de ces enfants.

M^r Frit fait connaître que les pouvoirs du Bureau actuel prendront fin le 21 janvier 1936 il dit qu'il ne sollicitera

pas le renouvellement de son mandat de Président il aidera son successeur il demande au Bureau de fixer la date de la prochaine assemblée, après discussion la date du samedi 11 janvier est retenue la réunion aura lieu comme à l'habitude à l'école des garçons à 20 heures précises la séance est levée à 22 heures.

Le Secrétaire Général
M. Hardy

Reunion du Bureau du 9 janvier 1935

Présents M.^{rs} Frit, Lacombe, Delav, Billand, Ragus, Labeille, Lasfargue, Héritier, Burg, Vert, Carbonnière, Barriers, Schapf, Armagnac Gabriel.

Excusés. M.^{lle} Betoulx, M.^r Lasserre

Le Président ouvre la séance à 20^h45 présente les excuses de M.^{lle} Betoulx directrice de l'école de jeunes filles malades, M.^r Lasserre en voyage d'affaires hors France, puis il donne la parole au secrétaire pour la lecture du Compte rendu Moral au Secrétaire sur Observation de M. Héritier qui pense que l'on ~~devrait~~ devrait pas revenir sur les gestions antérieures. après discussion il est décidé qu'il est bon de faire un retour en arrière pour expliquer les services rendus par l'association, mais pour éviter que l'on puisse penser que le bureau actuel compare son action à celle des anciens bureaux dans un sens pouvant être mal interprété il est décidé que la 1^{re} partie du compte rendu plutôt historique se cantonnera jusqu'à l'année 1933 inclus, la gestion du bureau actuel portant sur les années 1934 et 1935.

La Commission de distributions d'effets se réunira à la mairie le 10 janvier à 18 heures 30.

La Commission de vérification des comptes se réunira à la mairie le 10 janvier à 18 heures.